

# Rapport annuel 2020

---

Chères assurées, chers assurés,

Les comptes annuels 2020 avec annexe présentent la situation financière effective de la CP N&A et contiennent toutes les informations nécessaires pour évaluer la fondation. Vous pouvez consulter les comptes annuels complets sur notre site Internet ([www.pkna.ch](http://www.pkna.ch)) ou en commander un exemplaire auprès du bureau.

Ce 59<sup>e</sup> rapport annuel a pour but de vous informer sur les principaux détails du bouclage ainsi que sur la marche des affaires pendant l'année écoulée.

## A. Aperçu

Comme les années précédentes, la CP N&A a proposé deux plans de prévoyance, le plan de rentes et le plan d'épargne. Dans le plan de rentes, le salaire annuel est assuré selon le principe de la primauté mixte, c'est-à-dire que les cotisations de vieillesse sont capitalisées selon la primauté des cotisations, alors que les cotisations de risque sont calculées et versées selon la primauté des prestations. En fonction du montant de la prestation de risque, le plan de rentes se subdivise en trois volets: Plan Basis, Plan Basis Plus et Plan Bel Etage.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, il existe en outre le Plan LPP qui propose l'assurance minimale prescrite par la loi. Cette possibilité correspond à un besoin et représente une flexibilisation supplémentaire dont il est fait usage.

**Cotisations de risque et d'épargne dans le plan de rentes:** Pendant l'année sous revue, il n'y a pas eu d'adaptation des cotisations de risque et d'épargne. Le salaire annuel assurable s'est élevé à CHF 21'330.00 au minimum et à CHF 284'400.00 au maximum.

Il est possible de compenser la diminution progressive du taux de conversion par des versements de primes supplémentaires. Le règlement de prévoyance actuel contient des précisions à ce sujet.

**Rémunération:** Compte tenu de la situation financière solide de la fondation, le Conseil de fondation a décidé lors de sa séance du 3 décembre 2020, sur la base des chiffres à disposition à cette date, de rémunérer tous les avoirs de vieillesse pour l'année 2020 à 1.75%. Après avoir reçu les comptes annuels 2020 révisés et pris connaissance des fonds libres, le Conseil de fondation a décidé lors de sa séance du 30 avril 2021 d'augmenter la rémunération pour 2020 de 3%, et de rémunérer ainsi les avoirs de vieillesse 2020 au taux d'intérêt total de 4.75%. Les assurés actifs profitent de cet intérêt supplémentaire à condition d'être assurés auprès de la CP N&A aussi bien à la date de référence du 31 décembre 2020 qu'à celle du 1<sup>er</sup> mai 2021. Cet intérêt supplémentaire est accordé aux avoirs de vieillesse dans tous les plans (plan minimal LPP, plan de rentes et plan d'épargne) et crédité en tant qu'apport unique en 2021. L'intérêt minimal fixé par le Conseil fédéral en 2020 se situait à 1.00%.

**Effectif d'assurés:** A fin 2020, la CP N&A recensait 882 assurés actifs (854 assurés dans le plan de rentes, 28 assurés dans le plan LPP), 172 bénéficiaires de rente de vieillesse et de survivants et

8 bénéficiaires de rentes d'invalidité. En comparaison avec d'autres institutions de prévoyance, le rapport actifs/bénéficiaires de rentes reste très positif. En raison de la structure d'âge, il faut cependant s'attendre à ce que davantage de personnes partent à la retraite au cours des années à venir. Cela ne devrait cependant pas changer fondamentalement le rapport positif, les employeurs préférant notamment prendre le capital plutôt qu'une rente.

**Prestations:** Les prestations en cas de décès et d'invalidité n'ont pas changé durant l'année sous revue.

**Frais administratifs:** En 2020, les coûts de gérance (sans la révision, l'expert, la surveillance, le Conseil de fondation) se sont élevés à CHF 160.10 par assuré (année précédente: CHF 163.25).

## B. Fortune

L'UBS Switzerland SA et le Crédit Suisse gèrent chacun la moitié des **placements de titres** de la CP N&A. A fin 2019, la fortune gérée s'élevait à environ CHF 246 millions, soit un montant quasiment inchangé par rapport à l'année précédente. Le rendement net sur les placements de titres s'est élevé à 4.7% (après déduction des frais administratifs, des courtages, etc.).

Les **placements immobiliers indirects en Suisse et à l'étranger** se chiffrent à CHF 90.8 millions, représentant 25.53% de la fortune totale.

Le **rendement global** de la CP N&A s'est élevé en 2020 à **4.3%**. Le taux de couverture a augmenté de 2.65% et s'élève au 31 décembre 2020 à 128.82%. Le calcul de la valeur théorique de la réserve de fluctuation de valeur a été appliqué avec un niveau de sécurité de 98% sur un an (inchangé par rapport à l'année précédente). Au 31 décembre 2020, la réserve de fluctuation de valeur est entièrement dotée; la CP N&A dispose en outre de fonds libres à hauteur de CHF 32.5 millions.

Du côté des passifs, les bases LPP 2015 avec tables générationnelles et un taux d'intérêt technique de 1.75% ont été appliqués comme l'année précédente.

Le Conseil de fondation examine régulièrement avec l'expert CP les possibilités d'optimisation pour la CP N&A. Dans le cadre de monitorings, le Conseil de fondation surveille les principaux indicateurs afin de pouvoir influencer à temps les différents paramètres nécessaires pour la fourniture des prestations réglementaires. Nous vous informons à temps lorsque des adaptations du règlement de prévoyance s'avèrent nécessaires.

Le modèle de participation élaboré donne au Conseil de fondation des critères de décision objectifs sur la manière dont rémunérer les avoires de vieillesse des assurés actifs et les conditions auxquelles les bénéficiaires de rente doivent obtenir une augmentation de rente. Divers paramètres techniques entraînent enfin une répartition équitable des produits générés par la fortune de la fondation.

## C. Autres informations

Dans le cadre de la réforme structurelle, nous avons examiné les déclarations de loyauté à remettre par les membres du Conseil de fondation. Nous avons par ailleurs approuvé des principes SCI qui sont examinés dans le cadre de rapports SCI réguliers.

Nous contrôlons aussi régulièrement les contrats que nous avons conclu avec des tiers externes afin de déterminer s'ils correspondent toujours au marché ainsi qu'à nos exigences.

## D. Conseil de fondation

### Représentants des employeurs:

Ulrich Brunner quittera le Conseil de fondation de la CP N&A au 30 juin 2021. Nous vous informerons de la succession à une date ultérieure sur notre site Internet ([www.pkna.ch](http://www.pkna.ch)).

### Représentants des employés:

Trois personnes ont déposé leur candidatures pour les élections de début 2021. Trois fonctions étant vacantes, aucune élection n'a été nécessaire. Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le Conseil de fondation de la CP N&A est composé des personnes suivantes en tant que représentants des employés:

Margrit Kohli (vice-présidente)	déjà membre
Joana Brogini	nouveau
Stefan Neuenschwander	nouveau
Eva Straub	nouveau

## E. Perspectives

L'exercice 2020 a montré que même en temps de crise, la CP N&A est gérée avec la prudence nécessaire ainsi que le soutien des conseillers. Ensemble, nous faisons tout pour proposer aux assurés des conditions stables et attrayantes à long terme pour leur prévoyance vieillesse.

Je remercie nos assurés et assurées pour leur confiance, ainsi que toutes les personnes qui, durant l'année sous revue, ont contribué à diriger et à gérer la fondation dans l'intérêt de nos destinataires. J'adresse des remerciements particuliers à mes collègues du Conseil de fondation, à Monsieur Plüss en tant qu'expert en prévoyance professionnelle ainsi qu'à Messieurs Wyttenbach et Engesser de COVASYS Wyttenbach et Zenger, Zoug, pour leur conseil en placement compétent. Je tiens également à remercier tous les collaborateurs et collaboratrices de la Société de conseil en prévoyance SA, et en particulier Madame Gaby Blees et Madame Jessica Huber, pour leur engagement professionnel et attentionné au profit de nos assurés et assurées ainsi que du Conseil de fondation.

Berne, mai 2021

Claude Monnier, président du Conseil de fondation

